

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS DU FONDS POUR LE FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL

L'AGFPN a remis au Gouvernement et au Parlement son **rapport annuel relatif à l'utilisation des crédits 2021** attribués aux organisations syndicales de salariés et aux organisations professionnelles d'employeurs, pour contribuer à financer le dialogue social dans le cadre des missions d'intérêt général qui sont à leur charge.

L'AGFPN est une association paritaire dirigée par les partenaires sociaux. Son Conseil d'administration est composé de 34 représentants membres des 5 organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO) et des 3 organisations professionnelles d'employeurs (CPME, MEDEF, U2P), représentatives au niveau national et interprofessionnel.

La présidence de l'AGFPN est assurée jusqu'au 31/12/2023 par la CGT en la personne de David DUGUÉ et la Vice-Présidence est assurée par le MEDEF en la personne de Jean-Luc RAUNICHER.

Le **rapport annuel 2021 de l'AGFPN présente les événements importants de l'exercice 2021**, et détaille quels sont les ressources du Fonds paritaire national, les règles et types de financements, les principes de répartition des crédits, les crédits attribués aux 420 organisations éligibles, les actions que ces organisations ont engagées (au titre des 3 missions d'intérêt général), ainsi que la synthèse des remboursements aux entreprises de moins de 50 salariés (au titre des négociations de branches).

RÉPARTITION DES CRÉDITS 2021 PAR MISSIONS ET PAR OS ET OP

Organisations	Politiques menées paritairement mission n° 1	Participation aux politiques publiques mission n° 2	FESES et, animation des activités des salariés exerçant des fonctions syndicales mission n° 3	TOTAL
Organisations syndicales de salariés	43 234 706 €* [*]	1 700 442 €	43 836 247 €	88 771 394 €
Organisations professionnelles d'employeurs	43 568 714 €	1 231 354 €	-	44 800 069 €
TOTAUX	86 803 420 €	2 931 796 €	43 836 247 €	133 571 463 €

* Pour 2021, concernant le dispositif « négociations de branches PME », l'AGFPN n'a effectué aucun remboursement, les dossiers présentés étant irrecevables.

Les ressources actuelles du Fonds paritaire national représentent plus de **134 millions d'euros bruts pour l'exercice 2021 (contribution des employeurs de 0,016% et subvention de l'État)**. Les crédits issus de ces ressources ont été répartis dans leur intégralité auprès des organisations attributaires selon les règles en vigueur définies par le Code du travail et les règles de doctrine de l'AGFPN, soit **133 571 463 euros nets**.

Les organisations attributaires des fonds pour le financement du dialogue social ont remis un rapport attesté d'un commissaire aux comptes justifiant l'utilisation de ces crédits, conformément aux missions légales en matière de dialogue social (ou à défaut ont dû restituer les sommes versées). Ainsi, **99,86% des crédits versés relatifs à cet exercice ont été justifiés.**

La pandémie de la COVID-19 a créé une situation inédite par son ampleur et ses conséquences sanitaires et économiques, qui aura nécessairement un impact fort et durable sur la vie des entreprises et des salariés, ainsi que des incidences sur le dialogue social et son financement. Les exercices 2020 et 2021 ont été impactés tant sur le plan fonctionnel que sur l'organisation du travail, aussi bien pour les organisations attributaires que pour l'AGFPN elle-même. Les impacts de la crise sanitaire et économique sont en cours de résorption. Le niveau des collectes de la contribution employeurs de 0,016 %, qui a considérablement diminué en 2020, a commencé à se stabiliser sur 2021.

L'année 2021 est le dernier exercice du deuxième cycle de gestion de l'AGFPN 2018-2021, faisant référence à la mesure d'audience de 2017 des organisations syndicales et patronales. Pour le futur cycle de gestion 2022-2025, l'AGFPN déploiera un plan de conventionnement auprès d'un nouveau panorama d'organisations éligibles (audiences 2021).

Le rapport annuel 2021 du Fonds pour le financement du dialogue sociale est publié sur www.agfpn.fr

David DUGUÉ
Président de l'AGFPN